



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Haut-Commissariat à  
l'Économie sociale et solidaire  
et à l'Innovation sociale

Christophe ITIER  
Haut-Commissaire à l'Économie sociale et solidaire et à  
l'innovation sociale

Paris, le 16 avril 2020

À l'attention des membres des Comités  
Stratégiques Régionaux et des opérateurs  
DLA (départementaux, régionaux, centres  
de ressources) ainsi qu'au réseau France  
Active

---

**Objet :** Dispositif de secours ESS - une aide d'urgence  
complémentaire pour aider les très petites entreprises de l'ESS en très  
grande difficulté

Madame, Monsieur,

Je tenais avant toute chose à vous **remercier pour votre mobilisation** face à cette crise inédite, impactant tant vos situations personnelles que vos organisations, et les entreprises de l'ESS que vous accompagnez.

Je sais combien **la communauté DLA fait preuve d'engagement et d'agilité** pour soutenir les milliers d'entreprises de l'ESS, et en particulier celles qui sont le plus en difficulté. Nous savons que le DLA n'est pas nativement un dispositif d'urgence, mais cette crise inédite impose que nous nous adaptions au plus près des besoins. C'est d'ailleurs le sens de votre engagement au quotidien et je sais que vous vous organisez depuis plusieurs semaines pour être au rendez-vous de ce nouveau défi.

Le Gouvernement a déployé **nombre de mesures économiques et sociales pour soutenir les entreprises de notre pays**, y compris, bien entendu, celles de l'ESS.

J'ai conscience, du fait de leur statut et de leur modèle économique spécifique, qu'il subsiste encore des difficultés pour certaines entreprises de l'ESS, notamment associatives et coopératives, pour avoir pleinement accès à l'ensemble de ces dispositifs : nous y travaillons de manière interministérielle avec l'ensemble des réseaux nationaux de l'ESS.

A cette fin notamment, nous avons mis en place depuis le début de la crise **une cellule de liaison ESS Covid-19** qui se réunit chaque semaine et nous diffusons largement une synthèse mise à

jour quotidiennement des mesures gouvernementales de soutien ([https://drive.google.com/open?id=1C1ZTgMx0tlwGEDwp42nqj\\_OHG\\_pv0bpm](https://drive.google.com/open?id=1C1ZTgMx0tlwGEDwp42nqj_OHG_pv0bpm)).

Des alertes qui nous remontent depuis cette cellule, des enquêtes menées par les têtes de réseau, de vos retours comme des contacts que nous entretenons avec les acteurs de terrain de manière renforcée en cette période, nous tirons le constat que **nombre de très petites structures de l'ESS, associatives en particulier, sont en péril**. Les plus fragiles d'entre elles ont besoin à la fois d'une aide directe immédiate qui leur permette un répit et d'être entourées, accompagnées pour analyser leur situation, prendre les bonnes décisions et activer les leviers déployés par l'État et les collectivités.

C'est pourquoi, j'ai décidé de concevoir le « Dispositif de secours ESS » :

Sa raison d'être : proposer une **aide d'urgence simple, rapide et souple** pour coller au plus près des besoins et de la diversité des situations des entreprises, associations de moins de 3 salariés;

Son seul critère : **être décisif pour la survie immédiate de l'entreprise**.

Nous travaillons actuellement à sa mise en œuvre opérationnelle qui **s'appuiera très largement sur le réseau France Active et sur le DLA** qui nous semble le dispositif le plus pertinent pour identifier de façon très rapide les entreprises de l'ESS que ce dispositif cible spécifiquement.

Nous avons mobilisé pour son amorçage 1 million d'euros pour les aides directes et lançons un appel à abondement à des partenaires publics et privés auquel la BNPP a répondu à hauteur de 0,5 million d'euros. Nous poursuivons les discussions afin de porter rapidement ce dispositif à hauteur des besoins. Mais **l'urgence de la situation nous impose de tester dans les plus brefs délais ce dispositif nouveau**.

« Dispositif secours ESS » est en effet bien un dispositif et non un fonds, car **la dimension accompagnement est au moins aussi importante que l'aide directe**.

Ainsi, si nous considérons la valorisation de l'accompagnement DLA associé à ces aides directes, c'est un dispositif de 3 millions d'euros qui est ainsi amorcé.

Je vous tiendrai informé dans les jours à venir des modalités concrètes de ce « Dispositif de secours ESS » que nous sommes en train de calibrer avec les parties prenantes pour une mise en œuvre rapide. Nous comptons bien évidemment sur vous pour nous aider à mieux le qualifier dans les premières semaines de son déploiement.

Nous le savons tous : **chaque entreprise, chaque emploi sauvé, ce sont aussi des liens sociaux sauvés**. Ce bien commun est d'autant plus précieux dans les temps difficiles que nous traversons, durant lesquels la cohésion sociale est primordiale.

Convaincu de pouvoir compter sur votre engagement,



Christophe ITIER